

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 17 novembre 2014 la note d'information simplifiée définitive relative à l'augmentation de capital de CAPGEMINI réservée aux salariés du groupe.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés de la société CAPGEMINI TECHNOLOGY SERVICES MAROC S.A.

L'augmentation de capital se fera par l'émission d'un maximum de 5.000.000 actions. Au Maroc, la période de souscription/ rétractation s'étalera du 19 au 20 novembre 2014 inclus. Le prix de souscription s'établit à 46 euros soit 506,83 DH.

La note d'information simplifiée définitive est complétée par :

- Le document de référence déposé auprès de l'AMF le 3 avril 2014 sous le numéro D.14-0283 ;
- Le règlement du FCPE « ESOP CAPGEMINI »;
- Le règlement du P.I.A.G des sociétés de CAPGEMINI hors de France ;
- Le DICI du FCPE « ESOP CAPGEMINI » compartiment « ESOP LEVERAGE P 2014».

L'intégralité de la note d'information simplifiée définitive visée par le CDVM ainsi que les documents précités sont tenus à la disposition du public aux sièges sociaux de CAPGEMINI TECHNOLOGY SERVICES MAROC S.A. et de BMCI.

Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site du CDVM: www.cdvm.gov.ma

CONTACT CDVM :

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/045/2014

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières